

Pays Morcenais

Communauté de Communes du Pays Morcenais #5 / Décembre 2023



Imaginons ensemble
la transition écologique



La taxe de séjour, une ressource pour la promotion du tourisme

La taxe de séjour a pour objectif de ne pas faire supporter au seul contribuable local les frais liés au tourisme. Ces nouvelles recettes sont affectées à la promotion du tourisme par une subvention à l'Office de Tourisme intercommunal.

Il ne s'agit pas d'une taxe à la charge de l'hébergeur, qui est le collecteur et non le payeur. Cette taxe est uniquement à la charge de la personne hébergée.

2 évolutions majeures sont à prendre en compte pour l'année 2024.

♦ **La période d'assujettissement** : la Communauté de Communes a décidé d'instituer cette taxe de séjour pour les hébergements touristiques loués **du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024**. L'objectif est ainsi de faire participer au développement et à la promotion du tourisme nos sympathiques visiteurs.

La déclaration devra se faire trimestriellement via le formulaire téléchargeable en ligne sur le site de l'Office de Tourisme dès le 1er janvier 2024 (www.tourisme.paysmorcenais.fr). Après vérification par les services comptables, un titre de recettes sera émis, que l'hébergeur recevra et devra régler directement à la Trésorerie de Parentis-en-Born, avec possibilité de paiement par voie dématérialisée.

♦ Une évolution nationale, votée fin 2022 impacte les tarifs de taxe de séjour au 1^{er} janvier 2024. **Une taxe additionnelle régionale de 34%** s'ajoute à cette date à la part votée localement et aux 10% de part additionnelle départementale. Cette taxe n'est pas un choix de la collectivité, mais une obligation légale issue de la Loi de finances 2023 – article 76, pour financer la ligne à grande vitesse LGV. Cette nouvelle taxe s'impose à toutes les communes situées à moins d'une heure d'une gare SNCF.

Les tarifs communautaires par catégorie d'hébergement sont consultables sur la délibération 45/2023 auxquels il faudra donc ajouter les majorations départementale (10%) et régionale (34%). Le formulaire qui sera disponible en ligne pour faire les déclarations trimestrielles peut aider les hébergeurs à calculer la taxe de séjour.

L'Office de Tourisme du Pays Morcenais est à votre écoute pour tous renseignements complémentaires.
(05 58 04 79 50)

2 Brèves

- 2 - Taxe de séjour

4 Transition écologique

- 5 - Visite inspirante à Escource
- 6 - La fresque du climat
- 7 - Société par Actions Simplifiée (SAS)
- 8-9 - Point d'étape sur les actions mises en place

10 Culture

- 11 - La Micro-Folie

12 Enfance, Jeunesse et Parentalité

- 13 - Informations aux familles
- 13 - Le pouvoir d'agir des jeunes

14 Ludobus

- 15 - Le Festival du Jeu

16 Déchets de venaison

- 17 - Traitement des déchets de venaison

18 NTIC

- 19 - Informatisation des écoles
- 19 - Intramuros

20 CIAS

- 21 - Une meilleure qualité de vie au travail

22 Gestion des déchets

- 23 - La Redevance Spéciale



Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY

Président de la Communauté
de Communes du Pays Morcenais

Nous sommes tous concernés par la transition écologique. Cette phrase simple, évidente pour certains, lointaine pour d'autres, doit être répétée sans relâche pour intégrer les esprits et guider nos politiques publiques. Nous devons changer nos habitudes mais sans abandonner la qualité de vie de notre territoire. Il faut donc travailler collectivement à imaginer des solutions alternatives, nouvelles, qui intègrent toutes les générations, toutes les populations.

La Communauté de Communes du Pays Morcenais souhaite être un levier favorisant cette transition écologique. La plateforme Précoréno est accessible aux particuliers qui souhaitent des informations sur la rénovation thermique de leur logement. Un simple appel téléphonique et vous pouvez être accompagnés et conseillés gratuitement dans le choix des travaux et dans le montage des dossiers de financement. Une politique de l'habitat sera très prochainement mise en œuvre au sein des communes dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour accompagner les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs dans les travaux de réhabilitation des logements, avec une priorité : l'efficacité thermique. L'énergie la moins chère, c'est celle que l'on ne se consomme pas.

La Communauté de Communes du Pays Morcenais accompagnera aussi en 2024 l'achat de récupérateurs d'eau. Nous devons tous faire des efforts sur notre consommation d'eau, c'est pourquoi la collectivité accompagnera l'achat de 100 récupérateurs d'eau par an sous forme de bons d'achats qui seront à utiliser dans les commerces locaux. Nous accompagnerons aussi la création d'un « Repair café » où des bénévoles aideront à la réparation des petits objets du quotidien afin de lutter contre l'obsolescence programmée et favoriser le réemploi.

Ces démarches de sobriété s'appliquent également à la gestion du foncier. Le développement de nos Communes ne peut plus passer par un étalement constant, nous devons imaginer l'accueil de nouveaux habitants différemment : nouveaux espaces, nouveaux types d'habitats.

Dans ce cadre, nous continuerons à mettre l'accent sur les services au public. Informatisation des écoles, Bus France Service, intervention des agents du CIAS aux côtés des plus fragiles, notre action locale doit être et rester solidaire, collective et innovante.

Communauté de Communes du Pays Morcenais

16, place Léo Bouyssou
40110 Morcenx-la-Nouvelle

05 58 04 14 15

contact@paysmorcenais.fr

Du lundi au jeudi

de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi

de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h



TRANSITION ÉCOLOGIQUE : AGISSONS POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

La Communauté de Communes s'engage dans la transition écologique et énergétique aux côtés des citoyens.

Visite inspirante à Escource

21 élus se sont déplacés à Escource le 11 septembre dernier afin de visiter les installations de cette commune pionnière. Récit de la soirée.

« Allons au bout de l'idée ! », c'est ce que se sont dit les élus du Pays Morcenais qui se sont rendus en transport collectif ou en covoiturage à Escource. Arrivés sur place, les élus du Pays Morcenais – les six communes étaient représentées – ont été reçus par Patrick Sabin, maire de la Commune qui a pris le temps d'expliquer et de raconter comment Escource est devenue exemplaire en matière d'énergies. Réseau de chaleur biomasse (une seule chaudière, alimentée par du bois, diffuse à travers des conduits la chaleur pour plusieurs bâtiments publics), ombrière photovoltaïque, batteries de stockage... les thématiques ne manquaient pas, les questions non plus. Le volet technique était évidemment au cœur du sujet, la question financière aussi.

Armés de cahiers et stylos, les élus présents ont pleinement profité de ce moment pour poser de

nombreuses questions, prouvant leur implication et leur volonté de s'inspirer d'une partie du modèle pour leurs Communes. Pendant près de deux heures donc, ils ont scruté, questionné, pris des notes. Si les diverses installations d'Escource ne sont pas duplicables dans toutes les Communes – l'opportunité d'un réseau de chaleur dépend par exemple de la distance à couvrir entre les bâtiments alimentés – l'idée qu'une « petite » Commune puisse s'emparer de la question de l'énergie et sortir ainsi des « prix de marchés » a inspiré tous les participants.



Vos élus « fresqués » !

Afin de sensibiliser les élus des Communes membres du Pays Morcenais, le service transition écologique organise avec chaque conseil municipal un atelier d'intelligence collective : « La Fresque du Climat ».

« Trois heures ? Mais c'est long ». C'est parfois ce que l'on peut entendre en début d'atelier. Et pourtant, après ces fameuses trois heures, le groupe formé pour l'occasion a bien du mal à se quitter, trop absorbé à débattre et à échanger autour de l'écologie.

Créée par Cédric Ringenbach, enseignant et conférencier sur le changement climatique, « La Fresque du Climat » est un exercice qui a permis de sensibiliser plus d'un million de personnes à travers le monde, parmi lesquelles les élus du Pays Morcenais.

Après une introduction rapide expliquant que toutes les données sont issues des rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), les participants sont invités, autour d'un jeu de cartes, à établir des liens de cause à conséquence. Il y est question de gaz à effet de serre additionnel, de concentration en CO₂, de puits de carbone mais aussi de sécheresse, canicule, incendies ... L'objectif est de faire comprendre l'impact des activités humaines sur le changement climatique.

Après ce travail en commun où la bienveillance et l'écoute sont les maîtres-mots, place au débat et à l'échange, rappel de quelques ordres de grandeurs : actuellement un Français moyen émet 10 tonnes équivalent CO₂ par an, l'objectif pour que nous restions en dessous de la barre des 1,5 degrés d'augmentation est de... 2 tonnes ! que seriez-vous prêts à faire à titre individuel pour endiguer ce phénomène ?

Sans dévoiler les noms, nombreux sont ceux qui ont, entre autres, l'ambition de se déplacer plus à vélo, d'acheter moins de textile ou encore de changer leurs habitudes alimentaires. C'est aussi l'occasion d'échanger sur ce que chacun a déjà mis en place et donc d'en faire un retour d'expérience. Alors oui, sur le papier, trois heures, ça paraît long. Mais il suffit de voir les visages des participants à la fin de chacun des ateliers pour se rendre compte qu'ils n'ont pas vu le temps passer !



Arengosse



Lesperon



Morcenx-la-Nouvelle

Onesse-Laharie



Ousse-Suzan



Ygos-Saint-Saturnin



Citoyens, votre énergie est précieuse !

Afin d'intensifier la prise en compte des enjeux énergétiques par les citoyens, une Société par actions simplifiée (SAS) a été créée sur le territoire voisin de Cœur Haute Lande. Il est désormais possible aux habitants du Pays Morcenais d'y prendre part.

Il est désormais possible pour les habitants de la Communauté de Communes du Pays Morcenais d'adhérer à la SAS Energie Citoyenne de la Haute Lande. Depuis 2017, cette structure a pour ambition de porter des projets de transition énergétique. Ses valeurs cardinales : contribuer activement à la vitalité économique du territoire, mettre en œuvre des actions concrètes et innovantes pour réduire la consommation d'énergie ou participer aux côtés des élus à la mise en place d'une transition citoyenne écoresponsable et durable.

Pour adhérer, il suffit de prendre entre 1 et 5 actions, chacune valant 100 euros. Le principe étant



« une personne = une voix », peu importe le nombre d'actions dont chacun dispose. Il est important de souligner qu'il ne s'agit pas là d'un placement financier mais bien d'un geste citoyen.

Pour plus d'informations, envoyez un mail à l'adresse suivante :

energie.citoyenne@coeurhautelande.fr

Une année déjà consacrée aux actions

Fort d'un plan de vingt actions concrètes en faveur de la transition écologique du territoire à réaliser avant fin 2025, le Pays Morcenais a lancé dès cette année plusieurs d'entre elles. Point d'étape.

Si la tâche au niveau mondial s'avère difficile, chacun doit, à son niveau, agir contre le dérèglement climatique. A ce titre, votre collectivité aussi s'engage sur plusieurs fronts. Il y a le volet sensibilisation des élus - bientôt élargi aux autres publics - qui permet un premier niveau d'information pour les décideurs, mais aussi tout un panel d'autres actions déjà amorcé. Si elles semblent anecdotiques, mises bout à bout, elles peuvent réellement avoir un impact.



Savez-vous ce qu'est, par exemple, un « Repair café » ?

Puisqu'une langue vivante se nourrit au quotidien de mots venus d'ailleurs, cette expression est tirée de l'anglais « to repair : réparer ». En effet, ce label « Repair café » vise à promouvoir les ateliers de réparation d'objets du quotidien grâce à des bénévoles réparateurs. Lieu éphémère, social, solidaire et gratuit, il permet d'envisager la fin de vie de nos objets d'une autre manière. Finie la « déchet » à outrance, place à la possibilité de réparation. Forts de l'expérience menée à Mont-de-Marsan par la Maison Eco Citoyenne des Landes, des bénévoles ont commencé à se constituer en groupe en Pays Morcenais. Pour commencer, il est possible de les rejoindre - tous les profils sont acceptés, même les non-bricoleurs, des bénévoles d'accueil sont aussi recherchés - et il sera bientôt possible donc d'amener des objets du quotidien, transportables à bras comme du petit électroménager (cafetière, grille-pain, aspirateurs...), des petits meubles, des jouets... la fréquence de ces ateliers, ce qui sera réparé précisément et les lieux, seront décidés par les bénévoles eux-mêmes, soutenus par la collectivité. Alors n'hésitez pas à les rejoindre.

Pour plus de renseignements, contactez la Communauté de Communes au 05 58 04 14 15.

Autre thématique centrale de la transition écologique : la préservation des ressources, au premier rang desquelles, l'eau.

Nous avons vécu, dans les Landes, une sécheresse en février dernier. Phénomène inédit par sa durée et son ampleur, il a même fait craindre un été de restrictions. Le mois de juin, très pluvieux, a finalement rempli en partie les nappes locales (tout en ne réglant pas le problème car la période de rechargement des nappes est cruciale). C'est alors que l'idée de travailler sur la récupération d'eau de pluie a émergé à la Communauté de Communes. Comment aider les citoyens à s'équiper en récupérateur d'eau afin de sensibiliser et de préserver la ressource ? La réponse : 100 bons d'achat d'une valeur de 45€ seront édités (récupérables à partir du 8 janvier 2024), valables uniquement dans quatre commerces partenaires du territoire. Après un passage dans les locaux de la Communauté de Communes - 16 place Léo Bouyssou 40110 Morcenx-la-Nouvelle - pour récupérer ledit bon, vous irez en magasin (Gamm Vert, Briconautes et Super U à Morcenx-la-Nouvelle et la Jardinerie des sources à Lesperon) pour

acheter le modèle de votre choix, d'une contenance minimum de 300 litres. Une fois en caisse, vous ne paierez que la partie restante (prix du récupérateur d'eau - 45€) en échange du bon ! Attention, ce bon ne sera valable que pour l'achat d'un récupérateur d'eau et rien d'autre. Cette initiative a aussi pour but d'inciter le plus grand nombre à se poser la question de l'usage de l'eau et de la sobriété nécessaire.



Le schéma directeur cyclable est en cours d'élaboration.

Les services de la collectivité sont à pied d'œuvre avec le cabinet d'étude retenu depuis quelques semaines déjà. Au menu, des échanges directs entre les services techniques et le bureau d'étude mais aussi et surtout des réunions de travail entre les Communes membres, la Communauté de Communes et le bureau d'étude afin de cibler précisément les besoins en mobilité douce du territoire.





CULTURE

La Micro-Folie est un dispositif culturel innovant, accessible à tous. Implantée au plus proche des habitants, cette plateforme culturelle de proximité est un véritable outil au service de l'Éducation Artistique et Culturelle.

La Micro-Folie du Pays Morcenais : un dispositif innovant en Haute Lande.

Le 29 septembre dernier, la sénatrice Monique Lubin, le député Boris Vallaud, et le Président du Conseil Départemental des Landes Xavier Fortinon, inauguraient aux côtés des élus du territoire et en présence de la Sous-Préfète Dominique Peurière, la Micro-Folie de la Médiathèque du Pays Morcenais.

Deuxième dispositif de ce genre dans les Landes, ce projet, porté par la Communauté de Communes, a bénéficié d'un accompagnement financier de 80% de la part de l'État.

L'objectif d'une Micro-Folie est avant tout de désacraliser et de favoriser l'accès à l'art et à la culture au plus grand nombre, gratuitement.

Ce nouveau musée numérique propose aux usagers des contenus culturels (mêlant art plastique, spectacle vivant, design, architecture, etc..) transmis en version numérique par de nombreux partenaires nationaux ou internationaux.

A ce jour, 11 collections englobant plus de 2300 contenus sont accessibles dans la Micro-Folie.

Grâce à l'adhésion au réseau Micro-Folie animé par l'établissement public de la Grande Halle de la Villette, les collections seront régulièrement renouvelées.

Les collections proposées sont sonorisées et projetées sur un grand écran, et des tablettes tactiles donnent accès à des contenus complémentaires interactifs et ludiques. Déclinable en version mobile, ce dispositif est destiné à circuler sur le territoire.

La Micro-Folie était d'ailleurs à Onesse-Laharie, dans le cadre du Festival du Jeu, le vendredi 27 octobre pour présenter les contenus de ses collections en lien avec le Jeu.

En plus du musée numérique, la Micro-Folie met à disposition des plus de 13 ans, 3 lunettes de réalité virtuelle qui proposent par exemple une immersion dans de célèbres tableaux.

Dispositif culturel et ludique, ce musée numérique se révèle être également un formidable outil d'animation pour aborder l'éducation artistique et culturelle avec les établissements scolaires du territoire.

Des rencontres avec des artistes ainsi que des ateliers de pratique artistique viendront compléter ce dispositif.

La Micro-Folie est basée à la médiathèque François Mitterrand de Morcenx-la-Nouvelle, elle est accessible tous les mercredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h.

L'utilisation des lunettes de réalité virtuelle est possible à partir de 13 ans, sur rendez-vous.

Retrouvez plus de renseignements au 05.58.04.16.39 et sur www.mediathèque.paysmorcenais.fr





ENFANCE JEUNESSE - PARENTALITÉ

La Communauté de Communes du Pays Morcenais coordonne les actions en direction des enfants, des jeunes et des parents

L'information aux familles au cœur de rencontres et d'échanges du Comité Territorial Parentalité (CTP)

L'objectif du Comité Territorial Parentalité en Pays Morcenais est d'aborder collectivement tous les sujets concernant les enfants, les jeunes, les parents, les grands-parents.

Ce dispositif est une action contractualisée entre les Communes du Pays Morcenais, la Communauté de Communes et la Caisse d'Allocations Familiales des Landes intégrée dans la Convention Territoriale Globale (CTG).

Les acteurs de la parentalité, de l'éducation, du médico-social, du social, se sont réunis à plusieurs reprises en groupe de travail afin de mieux se connaître, définir

les priorités d'actions communes, accompagner des structures dans des situations particulières.

Les participants aux divers ateliers ont décidé pour l'année 2024 d'actions prioritaires qui seront l'édition d'un livret d'information à l'attention des familles et professionnels éducatifs du territoire et la création d'espaces parents.

Le pouvoir d'agir des jeunes : 4 actions prometteuses

À partir de janvier 2024, les Communes du Pays Morcenais, Ousse-Suzan, Ygos-Saint-Saturnin, Arengosse, Onesse-Laharie et Lesperon pourront conventionner avec la Commune de Morcenx-la-Nouvelle pour mutualiser un service en direction de l'ensemble des jeunes de 11 à 17 ans. Ainsi, les jeunes du Pays Morcenais seront contactés par Sabrina Escalona, animatrice jeunesse, afin de se rencontrer et de proposer des actions imaginées et conçues par eux-mêmes, des animations qui leur correspondent. Les jeunes de 17 à 25 ans pourront aussi solliciter l'accompagnement de l'animatrice jeunesse sur des projets spécifiques et être accompagnés dans la réflexion et le montage de dossier.

D'autres projets jeunesse présentés par une dizaine de jeunes inscrits dans l'action «territoire 100% solutions», portés par la Mission Locale Landaise, seront soutenus par la Communauté de Communes du Pays Morcenais.

En janvier, les jeunes du Pays Morcenais pourront jouer au jeu « Cityful » ! Porté par Co-action et des jeunes ayant participé aux Coopératives Jeunesse de Services, ce programme européen a développé un jeu en ligne et en présentiel. A travers le jeu, les jeunes sont amenés à parler de leur territoire, à découvrir ses ressources et ses opportunités, à apporter des solutions à des problématiques en lien avec les objectifs de développement durable de l'ONU.

L'engagement, la volonté d'action collective, la solidarité, se construisent dès le plus jeune âge et tout au long de la vie.

BAFA PAYS MORCENAI

Pour les jeunes habitant le Pays Morcenais, âgés de 16 à 30 ans, motivés par l'animation et l'encadrement d'enfants.

AIDE BAFA 100€ 2023/2024

- après obtention du BAFA complet avec un organisme de formation aquitain en 2023/2024
- effectuer un engagement de 20h de bénévolat sur le territoire ou justifier d'un "parcours d'engagement citoyen".

FORMATION BAFA 2023/2024

- formation générale, Morcenx-la-Nouvelle, 11 au 20 avril 2023, demi-pension, 383€
- stage pratique de 14 jours minimum possible sur un Centre de Loisirs du Pays Morcenais
- session d'approfondissement, Morcenx-la-Nouvelle, du 15 au 20 avril 2024, demi-pension, 343€

des Landes
les francas
L'association de francas

Le Transport offert pour les écoles du territoire vers le cinéma

Tous les ans, la Communauté de Communes offre le transport aux écoles du Pays Morcenais qui souhaitent se rendre à la séance de cinéma de Noël à Morcenx-la-Nouvelle. Cette année, 474 élèves vont voir des films qui sont sélectionnés par les professeurs sur proposition de l'équipe du cinéma comme « l'incroyable Noël de Shaun le mouton », « Léo » ou bien encore « l'hiver d'Edmond et Lucie ». Le coût des transports de 2000 euros est pris en charge par la Communauté de Communes du Pays Morcenais.



LUDOBUS

■ ***Le Ludobus et son Festival du Jeu : un rendez-vous incontournable***

Retour sur le Festival du Jeu qui a eu lieu du 23 au 28 octobre

Près de 900 visiteurs ont pu jouer, créer, bouger, construire, s'amuser tout au long de la semaine en famille ou entre amis. Un programme d'animations pour tous et sur toutes les Communes du Pays Morcenais.

Le Festival du Jeu est un événement de la Communauté de Communes, organisé par le Ludobus qui a lieu chaque année la 1ère semaine des vacances de Toussaint.

Il a vocation à proposer des animations gratuites, variées afin de réunir les familles et les groupes autour de temps ludiques. Un programme d'animations est proposé pour tous et dans l'ensemble des communes du Pays Morcenais.

Cette année, près de 900 visiteurs ont pu créer, bouger, construire, s'amuser tout au long de la semaine en famille ou entre amis sur le thème du « Ludo'Art ». Merci à tous les intervenants, partenaires, visiteurs qui ont contribué au succès de cette nouvelle édition du Festival du Jeu.

Ce rendez-vous annuel est en relation avec les permanences et les ateliers du Ludobus mis en place tout au long de l'année. Chaque semaine, le public est accueilli, invité à jouer, conseillé, dans un espace aménagé et convivial. Ce lien créé avec les visiteurs joueurs permet d'enrichir au fur et à mesure les différents projets.

Retrouvez toutes les actualités sur la page facebook :

Ludobus du Pays Morcenais





DÉCHETS DE VENAISON

■ *Une gestion mutualisée et contrôlée des déchets de grands gibiers*

Déchets de venaison

Face au phénomène de prolifération des gros gibiers, leur régulation constitue un enjeu important pour notre territoire. Cette gestion génère une grande quantité de déchets dits « déchets de venaison » issus des dépouilles, découpes et éviscérations, plus de 40 tonnes par an.

Pour des raisons sanitaires évidentes de réduction des risques épidémiologiques, la collecte et le traitement de ces déchets de venaison doivent s'homogénéiser sur le territoire. Afin de permettre une mutualisation, la Communauté de Communes du Pays Morcenais a décidé de prendre la compétence facultative en matière de « collecte et traitement des déchets de venaison » pour organiser l'élimination de ces derniers et traiter les enjeux environnementaux et sanitaires qui en découlent.

Pour permettre l'exercice de la compétence, la Communauté de Communes du Pays Morcenais a décidé d'aménager 3 plateformes d'aire de stockage à proximité des Associations Communales de Chasse Agrée (ACCA). À Onesse-Laharie, seront regroupées les ACCA d'Onesse-Laharie, de Sindères et de Lesperon. A Arjuzanx, seront regroupées les ACCA d'Arjuzanx, de Garrosse et de Morcenx. A Ygos-Saint-Saturnin, seront regroupées les ACCA de Ygos-Saint-Saturnin, d'Arengosse et d'Ousse-Suzan. Ces plateformes seront accessibles à tout moment pour entreposer des déchets dans les conteneurs ou pour les collecter. Le nombre de conteneurs sera compris entre 2 à 4 par plateforme.

L'ensemble de ce travail a été mené en concertation avec l'ensemble des ACCA pour tenir compte des

besoins et des attentes de chacun. Les associations concernées se sont engagées à faire fonctionner et à entretenir ces nouveaux équipements. Les conteneurs utilisés sont des conteneurs maritimes recyclés qui trouvent ainsi une nouvelle vie. Une étude d'alimentation photovoltaïque est en cours pour chaque site afin de réduire au maximum l'empreinte énergétique.

PLAN DE FINANCEMENT

Conteneurs avec rampes : 47 887.20 €
 Bacs à déchets : 7 186.80 €
 Création des dalles : 8 820.00 €
 Création d'un assainissement - Mise en place de clôtures : 9 510.30 €
 Études et prescriptions environnementales pour l'assainissement : 6 433.20 €
 Raccordement ENEDIS : 900.00 €
 Travaux de raccordement entre coffret Enedis et boîtes de branchements : 3 993.84 €
 Produits pour fosse septique : 254.58 €
 Produits entretien des bacs à déchets : 529.08 €
 Pulvérisateur : 1 047.60 €
 Tôle pour sol des conteneurs : 847.97 €
 Soit un total **TTC de 102 210.30 €**





NOUVELLES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

■ *Le numérique : un outil en constante évolution*

Informatisation des écoles

La Communauté de Communes du Pays Morcenais équipe l'ensemble des écoles primaires et maternelles de son territoire d'un matériel informatique performant et adapté à tous. La volonté est de doter chaque école d'un matériel moderne correspondant aux attentes pédagogiques et facilitant le quotidien des élèves et enseignants.

Chaque année, les différentes directions d'école sont sollicitées sur leurs besoins en matériel. L'ensemble de ces achats est soumis à la présentation d'un projet pédagogique soutenant ces acquisitions.

Parallèlement, depuis 2008, d'autres dispositifs et programmes ont permis à certaines écoles du Pays Morcenais d'acquérir du matériel informatique, en complément :

- ♦ Écoles Numériques Rurales, programme de l'Éducation Nationale initié en 2009, visant les Communes rurales de moins de 2000 habitants.

- ♦ Dons ou achats par associations de parents d'élèves.

- ♦ Opération « ordinateurs portables dans les écoles élémentaires », initiée en 2012, consistant à réutiliser les ordinateurs portables précédemment utilisés pour le dispositif « un collégien, un ordinateur portable ».

En 2024, il a été proposé que la Communauté de Communes du Pays Morcenais prenne à sa charge les contrats de location et de services des photocopieurs multifonctions (photocopieur - imprimante - scanner) qui seront mis à disposition des écoles maternelles et primaires en lieu et place des Communes. Le coût estimé de cette nouvelle opération est de 20 000€/an. Chaque école disposera d'un matériel équivalent pour favoriser les conditions d'apprentissage de tous les élèves.



Intramuros : les informations du Pays Morcenais directement sur votre smartphone

Pour faciliter la vie des citoyens et des personnes de passage sur notre territoire, la Communauté de Communes du Pays Morcenais met à disposition l'application Intramuros à ses administrés.

Elle peut être téléchargée gratuitement sur Google Play et Apple Store en tapant « IntraMuros ».

Ce nouvel outil permet d'être **informé en direct** de toutes les actualités, événements et autres services de notre territoire, et permettra de répondre aux questions :

- Que faire ce week-end ?
- Quelles sont les initiatives locales ?
- Comment trouver les informations sur

un commerce, une association, une école, une médiathèque...

Cette application, déployée en partenariat avec l'Association des Maires de France et le Département des Landes permettra également à nos Communes et aux acteurs locaux de **gagner en visibilité** sur le territoire.

L'application permet aussi d'envoyer des notifications **d'alertes majeures** (vigilance, canicule, orage ...).

Flashez sur ce QrCode pour télécharger l'application « Intramuros » sur votre smartphone.





LE CIAS S'ENGAGE POUR LA PRÉVENTION

Accompagner les aidants et les aidés dans la vie quotidienne.

Une meilleure qualité de vie au travail ...

Conscient de l'importance de ses ressources humaines pour répondre à ses missions d'action sociale et médico-sociale, le CIAS du Pays du Morcenais a accueilli une séance de théâtre participatif à effet miroir, animée par la compagnie « Donc Y Chocs », spécialiste du théâtre de proximité, avec pour thème central « le domicile, un lieu de vie et un lieu de travail ».

En effet, avec la volonté d'améliorer la **Qualité de Vie au Travail** de son personnel, le CIAS devient acteur pour préserver la santé et la sécurité des agents intervenant à domicile, afin d'offrir une meilleure qualité de services aux usagers de notre territoire.

Le mieux-être physique et psychologique des agents du service d'Aide à Domicile est un incontournable pour permettre des conditions de travail « sécuritaires », un environnement « sain » et maintenir le risque d'accidents et maladies professionnelles à son plus bas niveau.

C'est dans cette culture de prévention que le CIAS, en lien avec la Carsat Aquitaine, a invité des personnes aidées, leurs aidants et les professionnels du service d'aide à domicile à se prêter à ce jeu théâtral original et ludique. L'illustration de situations réalistes dans un contexte imaginaire autour des risques et chutes à domicile, a permis de débattre, de sensibiliser et de trouver des solutions concrètes pour prévenir les risques du quotidien. Une représentation conviviale, mêlant le défi du maintien à domicile et leurs conséquences... pouvant conduire à des situations parfois bien plus graves.

Le **TRUCK « SOLIHA »** était également présent lors de cette représentation. Son objectif était de présenter l'intérieur d'un logement avec des idées d'adaptations pour un quotidien plus serein. C'est un service d'information qui favorise le maintien à domicile dans un logement adapté.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale est un acteur de proximité qui s'investit au quotidien pour favoriser le « mieux vivre » des personnes fragiles, en situation de handicap, des aidants familiaux, des seniors pour aider au maintien à domicile, le plus longtemps possible. Il s'articule avec l'ensemble des partenaires du territoire pour remplir au mieux cette mission de service public. Merci à vous tous, élus, acteurs, professionnels et toutes les personnes ayant participé à cet événement. Merci à la compagnie pour cette belle représentation et au soutien financier de la CARSAT. La contribution et l'engagement de chacun participent à la réussite collective !





GESTION DES DÉCHETS

***Le Syndicat d'Élimination des Déchets de la Haute Lande (SEDHL)
instaure une Redevance Spéciale pour les professionnels***

La gestion des déchets un enjeu majeur

Jusqu'à présent, la collecte et le traitement des déchets assimilés aux ordures ménagères produits par les professionnels ne leur étaient pas facturés et étaient financés par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), supportée en très grande majorité par les ménages soumis à la taxe foncière.

Afin d'instaurer une équité fiscale vis-à-vis de ces contributeurs de la TEOM, les élus du Syndicat d'Élimination des déchets de la Haute lande (SEDHL) ont décidé à l'unanimité, par délibération le 25 juillet dernier, d'instaurer une Redevance Spéciale pour les professionnels qui sera applicable à compter du 1er janvier 2024, sur les 19 communes qui composent le SEDHL.

Par professionnels, on entend les entreprises, les commerces, les artisans, les professions libérales, certaines associations, mais aussi toutes les administrations.

Cette Redevance Spéciale, déjà présente sur le reste du Département des Landes, a pour objectif - en plus de la notion d'équité - de mieux sensibiliser et responsabiliser les producteurs non ménagers sur la gestion de leurs déchets.

Un dispositif complet a donc été mis en place en distinguant deux familles de redevables :

- ♦ Les « Petits producteurs » dont le volume de déchets collectés/semaine par le SEDHL est inférieur à 1 540 litres, qui seront facturés annuellement sur la base d'un forfait



- ♦ Les « Gros producteurs » dont le volume de déchets collectés/semaine par le SEDHL est supérieur à 1 540 litres (soit + de 2 bacs de 770 litres) qui seront facturés trimestriellement au réel, suivant un tarif établi pour coût du service rendu.

Cela concerne environ 3 000 établissements à l'échelle du SEDHL.

Une plaquette explicative est désormais disponible en mairie ou en flashant le QRCode ci-dessous, détaillant l'ensemble des modalités d'application de cette Redevance Spéciale, ainsi que la grille d'application des forfaits.



Le Pays Morcenais est sur

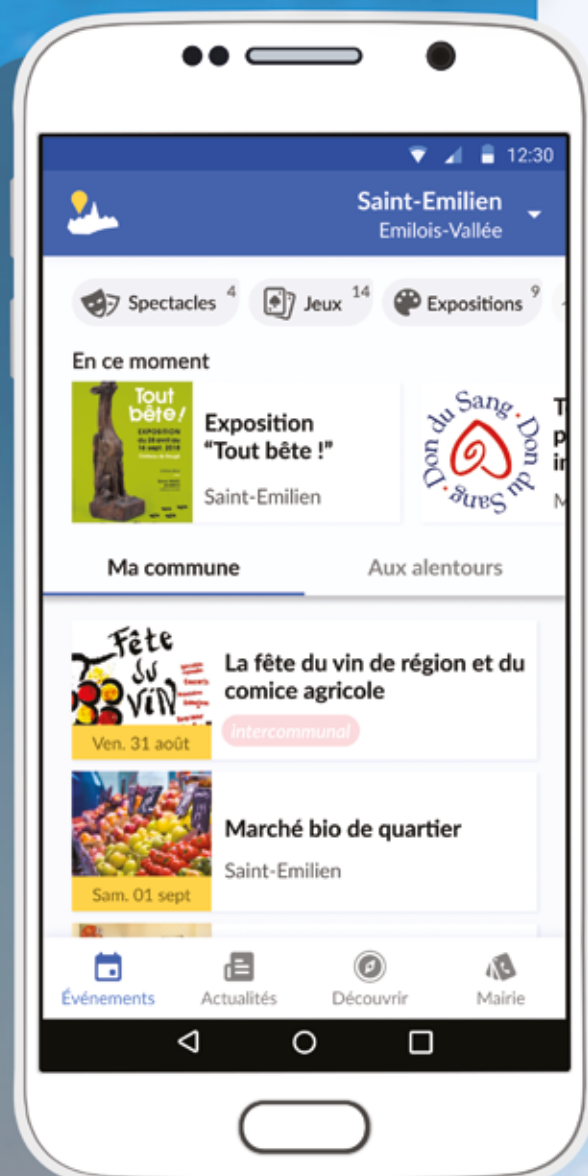


IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

PAYS MORCENAI

ça coule de source



Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Play Store
(Android)



Apple Store
(iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit



DISPONIBLE SUR
Google Play



Disponible sur
App Store

